



ERc : d'un idéal conceptuel aux défis de mise en œuvre

L'érosion de la biodiversité continue malgré un progrès dans les outils de conservation. La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement de 2010 et son décret d'application en décembre 2011 (entré en vigueur en juin 2012) réforment le processus d'évaluation environnementale en réitérant la nécessité d'appliquer la séquence ERc et propose des évolutions clés dans la prise en compte de la biodiversité. L'analyse d'un ensemble d'études d'impact sur le territoire de la Métropole de Montpellier permettra d'apprécier l'évolution de la prise en compte de la biodiversité en lien avec cette réforme et de s'interroger sur l'interprétation des définitions normatives dans les mesures proposées.

Une méthodologie d'analyse territoriale est issue de cette réflexion ; elle vise à anticiper l'évitement et rechercher plus efficacement les espaces de compensation. Le changement d'échelle pour rendre la séquence ERc plus effective sera clairement au cœur des échanges.

Le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive est un laboratoire de recherche en écologie développant ses activités sur les grandes préoccupations des sociétés : biodiversité, changements à l'échelle planétaire et développement durable. L'objectif est l'établissement de scénarios d'évolution des systèmes écologiques et de stratégie pour leur conservation, leur restauration ou leur réhabilitation.

Le CEFE est organisé en quatre départements scientifiques entourés de plates-formes techniques communes : Écologie évolutive / Biodiversité et Conservation / Écologie Fonctionnelle / Interactions. Ecologie et Sociétés.

<https://tinyurl.com/ERc-CEFE>

Mardi 26 à 10h30

Mini-conférence

Aménagements

Anticipation
Planification
Évitement
Efficacité des mesures

*Intervenant(s) : **John THOMPSON***

CNRS. CEFE
Montpellier

